

# CAUTIONS ET GARANTIES MEILLEURES AUPRÈS DE L'ASSUREUR

Les sûretés telles les cautions et les garanties sont de rigueur dans presque tous les secteurs d'activité. Mais c'est principalement dans l'industrie de l'importexport et dans le secteur de la construction mécanique et du bâtiment qu'elles sont indispensables. A savoir également que des garanties pour litiges et des cautionnements fiscaux et douaniers sont de plus en plus fréquemment exigés pour les activités transfrontalières. Pour obtenir ces cautions ou garanties, les entreprises font souvent appel aux banques. Pourtant, il existe d'autres possibilités à leur portée.

## L'ALTERNATIVE À LA GARANTIE BANCAIRE

Donneurs d'ordre, partenaires commerciaux, voire même l'Etat exigent fréquemment de l'entreprise mandatée des sûretés prenant la forme de cautions ou de garanties. Ceci permet d'assurer les avances pécuniaires du donneur d'ordre ainsi que les indemnités dans l'éventualité où un ordre ne serait pas exécuté conformément au contrat. Elles sont également utilisées pour la remédiation de défauts découverts en aval de la réception de l'ouvrage.

Les garanties / cautions bancaires jouent en la matière un rôle crucial. Toutefois, celles-ci peuvent également être apportées par le marché privé de l'assurance. Le transfert de la banque à l'assurance permet de moins solliciter les lignes de crédits bancaires et apporte donc une plus grande flexibilité financière.

Les assureurs caution exigent des garanties moins importantes que les banques et proposent de surcroît des conditions plus compétitives. L'octroi de caution est principalement conditionné par la bonne solvabilité du preneur d'assurance et parfois à une relation commerciale préexistante avec l'assureur.

## DÉCHARGE EN FAVEUR DU FINANCEMENT DE CRÉDIT

Les banques sont tenues par la loi de consigner des fonds propres à hauteur d'une partie des lignes de crédit qu'elles octroient. De plus, les exigences particulières en termes de fonds propres imposées par les accords de Bâle III renchérissent l'octroi de crédit des banques et en augmentent de ce fait les coûts pour le preneur de crédit. À noter par ailleurs que les

lignes de crédit destinées aux cautions viennent grever les lignes de crédit globales des entreprises. En transférant les cautions auprès d'assureurs caution, les lignes de crédit auprès des banques peuvent ainsi être utilisées à d'autres fins.

## PARTICIPATION AUX LIGNES DE CRÉDIT

Outre l'octroi direct de cautions, les assureurs caution peuvent également participer aux lignes de crédit en place des banques qui sont affectées aux cautions, ce qui contribue donc à l'allègement de ces lignes de crédit ou bien permet de libérer des garanties (par ex. retenue de garantie).

## QUELS SONT LES ATOUTS DES ASSURANCES DE GARANTIE?

Les assurances de garantie offrent les avantages suivants par rapport aux cautionnements bancaires:

- Moindre sollicitation des lignes de crédit en place et donc plus grande indépendance financière
- Réduction des coûts du fait des primes plus avantageuses
- Amélioration de la liquidité
- Traitement simplifié par la demande en ligne, l'établissement de contrats-cadre et la mise à disposition de bons de garantie standard
- Bonne acceptation auprès des bénéficiaires de la garantie
- Dans le cadre des garanties pour la construction, renonciation de la part du maître d'ouvrage à la retenue de garantie

## COMMENT KESSLER VOUS SOUTIENT

En sa qualité de courtier en assurances d'envergure internationale, Kessler propose des solutions transfrontalières sur mesure à l'appui de son réseau mondial. Kessler fait ainsi appel pour ses clients à divers assureurs dotés des capitaux nécessaires et qui proposent depuis de nombreuses années partout dans le monde des produits de cautionnement pour les branches les plus diverses. Le conseil est prodigué par des spécialistes confirmés du crédit de Kessler.

#### CELA VOUS INTÉRESSE? CONTACTEZ-NOUS.

Colin Hunter  
Practice Leader Credit & Political Risk Insurance  
T +41 44 387 88 73  
colin.hunter@kessler.ch

Peter Kadar  
Spécialiste de branche assurance  
responsabilité civile  
T +41 44 387 88 52  
peter.kadar@kessler.ch

#### KESSLER EN BREF

Kessler est la principale entreprise dans le domaine du conseil en risques, assurances et prévoyance en Suisse. Grâce aux connaissances spécialisées et à l'expérience de nos collaborateurs, à la puissance d'innovation ainsi qu'à notre position sur le marché, nous apportons une plus-value durable à nos clients des domaines des services, du commerce et de l'industrie. Notre bonne réputation et le succès économique garantissent notre avenir à long terme en tant qu'entreprise familiale indépendante. Fondée en 1915, Kessler compte aujourd'hui 275 collaborateurs travaillant au siège à Zurich et sur les sites d'Aarau, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel,

Saint-Gall et Vaduz. En tant que partenaire suisse de Marsh, nous faisons partie d'un réseau de spécialistes issus de toutes les branches de gestion des risques disposant d'une grande expérience dans le suivi des programmes d'assurances globaux. Marsh est le principal courtier en assurances et conseiller en gestion des risques dans plus de 100 pays et fait partie des Marsh & McLennan Companies dont l'action est négociée aux bourses de New York, Chicago et Londres (symbole boursier: MMC).

Vous trouverez de plus amples informations sous [www.kessler.ch](http://www.kessler.ch), [www.marsh.com](http://www.marsh.com), [www.mmc.com](http://www.mmc.com).